

Pour expliquer le plan de Metcalfe, insistons encore une fois sur le fait que l'Angleterre ne nous croyait pas de force à exercer le self-government dans sa plénitude, et remarquons que jamais l'épreuve de ce régime n'avait encore été tentée dans une colonie. Se rapportant aux idées tories du siècle dernier, Metcalfe se dit que la bataille des privilèges des communes et de la prérogative royale va recommencer. Qu'en Angleterre, les communes soient le pouvoir suprême, que le chef de l'État s'y renferme dans une prudente passivité, passe encore ; mais pareille chose n'est pas tolérable dans une colonie. Les prétentions de LaFontaine sur ce point le font sourire de pitié.

Avant d'entrer en lutte avec ses ministres, il écrivit à lord Stanley une lettre qui ne laisse planer aucun doute sur ses intentions de gouverner et de régner : " On exige que je me livre entièrement au conseil, que je me soumette à ses ordres, que je n'aie pas d'idée à moi..... et que je fasse une déclaration non équivoque sur ces points, impliquant la mise de côté du gouvernement de Sa Majesté. Faute de me soumettre à ces stipulations, on me menace de la démission de M. LaFontaine. Lui et moi sentons les conséquences sérieuses de la mise à exécution de cette menace, à cause de l'aveuglement avec lequel les Canadiens-Français suivent leur chef. Je suis porté à croire que la réflexion va calmer son ardeur et que le temps apportera un remède à la situation. Inutile de dire que bien que je voie la nécessité d'être prudent, je n'ai nullement l'intention de déchirer la commission de Sa Majesté en me soumettant aux conditions prescrites."

Il ne voulut pas se soumettre et dut accepter la démission de LaFontaine et de Baldwin. Sa manière de voir l'engagea dans une crise qui remplit toute son administration (1843-45). Dans la passe d'armes qui s'ensuivit, il n'eut pas le beau rôle et les témoins de la lutte durent trouver piquant le spectacle d'un "Colonial" canadien-français soutenant, d'une façon victorieuse, la vraie thèse constitutionnelle, contre un des hommes d'État les plus éminents de la Grande-Bretagne. Il se dégaga de ses démêlés avec les ministres démissionnaires des principes qui, après le départ de Metcalfe, rayonnèrent pour tous les yeux, comme des vérités constitutionnelles incontestables. Les successeurs de l'autoritaire gouverneur conclurent comme les hommes d'État canadiens, que les mêmes causes agissant dans un sens en Angleterre, pourraient avoir les mêmes effets au Canada, c'est-à-dire que la responsabilité ministérielle rendrait d'aussi bons services à Kingston qu'à Londres.

Il est des courants qu'on ne remonte pas, et celui que le principe posé par lord Durham avait déterminé, que sir Charles Bagot ne gêna en aucune manière, coulait d'une façon irrésistible. Metcalfe ne voulut pas se rendre à l'évidence et lutta jusqu'au bout avec l'énergie d'un désespéré contre des forces impossibles à maîtriser. Il était de mode à cette époque, en Angleterre, de faire fi de l'intelligence des "colonials". Il ne pouvait pas entrer dans l'idée du personnel de Downing-Street qu'il pût se trouver